



**COMMUNE  
D'EPIAIS-RHUS  
(95810)**

Date de convocation :  
22/03/2023

Date d'affichage :  
22/03/2023

Nombre de conseillers : 15

EN EXERCICE : 15  
PRESENTS : 12  
VOTANTS : 15

**OBJET :**

**Affectation des résultats**

Certifié exécutoire par le Maire,  
compte tenu de la transmission  
en préfecture, le :  
et de la publication le :

Envoyé en préfecture le 07/04/2023

Reçu en préfecture le 07/04/2023

Publié le

ID : 095-219502135-20230329-032023-DE



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL N° 3/2023**

*L'an deux mille vingt-trois, le vingt-neuf mars à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Brahim MOHA, Maire.*

*Etaient présents : Brahim MOHA, Maire, Carine ANNEQUIN, Dominique LOIZEAU, adjoints au Maire, Christian SCHMUTZ, Philippe PELLÉ, Brigitte FESSY, Eric CATHELINAUD, Eric SAUVE, Emilie VALETTE, Elodie HARDY, Maëva RESSOUCHES, Christian BOUCLY conseillers municipaux*

*Absents représentés : Angelo NORIS pouvoir à Carine ANNEQUIN ; Sylvia DURAND pouvoir à Brahim MOHA ; Véronique PARENT pouvoir à Eric CATHELINAUD ;  
Le quorum est atteint.*

*M. Elodie HARDY a été désignée secrétaire de séance*

Vu le compte administratif 2022 et ses annexes dont les résultats conformes au compte de gestion du Trésorier se présentent comme suit :

**Résultats exercice 2022**

- Section de fonctionnement  
Résultat de l'exercice 2022 : + 406 603.10 €
- Section d'investissement  
Résultat de l'exercice 2022: + 91 081.40 €

Restes à réaliser (Dépenses Invest) : - 60 142.26 €

Considérant l'excédent de fonctionnement, l'excédent d'investissement et le solde des restes à réaliser,

**Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité DECIDE d'affecter au BUDGET PRIMITIF 2023 :**

- 406 603.10 € au compte R002 – excédent antérieur reporté
- 91 081.40 € au compte R001 – Solde d'exécution d'invest.  
Reporté

Pour extrait certifié conforme  
Le Maire,  
Brahim MOHA

